

Daniel Bensaïd

Démocratie ouvrière et dictature du prolétariat

Quatre questions

Il a suffi que Marchais annonce l'abandon de la notion de la dictature du prolétariat pour déclencher un grand branle-bas dans le petit Landerneau de la presse et des radios.

Une première remarque s'impose donc : il ne s'agit pas d'un véritable tournant, mais d'une mise à jour. Contrairement à ce que prétendent ses détracteurs, le marxisme n'est pas un dogme, mais une théorie vivante :

l'idée de dictature du prolétariat y renvoie à une pratique révolutionnaire de la lutte des classes. Lorsque Lénine, dans son pamphlet sur La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky, démonte les arguments de ce dernier sur la dictature du prolétariat, il l'accuse de renoncer en fait à la violence révolutionnaire pour arracher le pouvoir des mains de la bourgeoisie. C'est là, dit-il, que gît le lièvre. En ce qui concerne le Parti communiste français, il y a déjà belle lurette que le lièvre du réformisme court devant les mots qui se contentent de suivre, plus lentement.

De congrès en congrès, les voies pacifiques et électorales sont devenues les seules voies vers la démocratie avancée ou l'Union du peuple de France l'abandon de toute référence à la dictature du prolétariat ne ferait donc que légaliser une ligne qui est déjà pratiquée. De son côté, le Parti communiste portugais avait fait de même en rayant le terme de dictature du prolétariat de ses documents programmatiques lors de son congrès d'octobre 1974.

Remis à sa plus juste place, l'événement n'en garde pas moins un intérêt réel. Notamment du fait de ses répercussions.

Les « alliés » socialistes se sont félicités de la déclaration de Marchais, y voyant un gage supplémentaire dans le projet de collaboration de classe qui les unit. En un sens, ils ont raison : dans un parti de tradition comme le PCF les questions de vocabulaire ont leur importance : un nouveau lien, déjà pas mal distendu, qui reliait le PCF, par ses origines, à la Révolution russe et à l'Internationale communiste, est brisé, débarrassant la direction du parti de cette éducation embarrassante qui peut amener les militants, un jour ou l'autre, à « se poser » des questions...

D'autres, dans ce mouvement ouvrier, se sont plus sincèrement félicités de l'audace peu statutaire de Marchais. Pour eux, après quarante ans de procès de Moscou et de goulag, la dictature du prolétariat s'identifie purement et simplement à la terreur stalinienne. Craignant une réédition de la seconde, ils croient pouvoir la conjurer en se débarrassant de la première.

Il y a là une bonne couche de confusions. D'autant plus que, pour le PCF, le renonce-

ment à la notion de dictature du prolétariat n'implique en rien le renoncement aux pratiques bureaucratiques et aux exclusives au sein du mouvement ouvrier.

Pour nous l'idée de « dictature du prolétariat » concentre donc deux aspects indissociables de la conquête révolutionnaire du pouvoir par la classe exploitée et dominée :

– la prise violente du pouvoir qu'il faut arracher à la bourgeoisie et l'exercice violent de ce pouvoir contre les anciens maîtres récalcitrants ;

– la plus large démocratie et la plus effective jamais connue pour les masses travailleuses et pour tous ceux qui reconnaissent leur pouvoir.

En ce qui concerne le premier point, le sort tragique de la révolution chilienne et, plus récemment, les manigances et les mesures contre-révolutionnaires de la bourgeoisie portugaise, prête à tout pour sauvegarder son État, en rappellent l'actualité.

Quant au second, si l'on veut se donner la peine de l'examiner dans le détail, il prouve que l'on peut, sans céder sur les principes, rester dans la pratique les défenseurs les plus

Marx : en quoi a constitué mon originalité

«...Maintenant en ce qui me concerne, ce n'est pas à moi que revient le mérite d'avoir découvert l'existence des classes dans la société moderne, pas plus que la lutte qu'elles s'y livrent. Des historiens bourgeois avaient exposé bien avant moi l'évolution historique de cette lutte de classe et des économistes bourgeois en avaient décrit l'anatomie économique. Mon originalité a consisté :

– à démontrer que l'existence des classes n'est

liée qu'à des phases historiques déterminées du développement de la production ;

– que la lutte des classes mène nécessairement à la dictature du prolétariat ;

– que cette dictature elle-même ne représente qu'une transition vers l'abolition de toutes les classes et vers une société sans classe. »

Extrait de la lettre envoyée par K. Marx à J. Weydemeyer, le 5 mars 1852. Éditions sociales, *Correspondances Marx-Engels*, t. III, lettre 36.

conséquents et les plus résolus de la démocratie pour les masses, de la démocratie ouvrière et socialiste qui s'oppose au formalisme et aux duperies de la démocratie bourgeoise.

Premier test : la souveraineté des organes soviétiques

Nous sommes partisans de l'organisation autonome et unitaire la plus large des travailleurs. Nous sommes partisans de développer, susciter, encourager, toutes les formes embryonnaires de cette auto-organisation. D'abord dans la classe ouvrière bien sûr. Mais nous avons également pris position pour un mouvement autonome des femmes en lutte pour leur émancipation, pour un mouvement de soldats (comités et syndicats) unitaire et indépendant de la hiérarchie militaire.

Il s'agit pour nous d'une question fondamentale. Non seulement parce que cette auto-organisation peut renforcer l'unité et l'efficacité dans la lutte immédiate, mais aussi parce qu'elle représente l'ébauche du futur pouvoir prolétarien, de cette « libre association des producteurs », prenant collectivement et consciemment en main ses propres affaires.

Dans un article sur le fonctionnement des soviets au début de la Révolution russe, le journaliste américain John Reed, évoque avec précision la démocratie qui règne dans le soviet de Petrograd :

« Le soviet des députés ouvriers et soldats de Petrograd, qui était en pleine activité lorsque je me trouvais en Russie, peut offrir un exemple du fonctionnement de l'organisation gouvernementale urbaine de l'État socialiste. Il était formé d'environ 1 200 délégués et, en des circonstances normales, tenait session plénière toutes les deux semaines. En même temps, il désignait un comité exécutif central de 110 membres, élus sur une base de représentation

proportionnelle des partis ; ce comité exécutif central invitait à participer à tous ses travaux des membres du comité central de tous les partis, du comité central des syndicats professionnels, des commissions des entreprises et autres organisations démocratiques... L'élection des délégués est basée sur la représentation proportionnelle, ce qui veut dire que les partis sont représentés à la proportion du nombre de votants de la ville. De plus, les délégués ne sont pas élus pour une période déterminée, mais susceptible d'être révoqués à tout moment ».

Lénine : un million de fois plus démocratique...

« ...Kautsky a voulu aborder la question par une définition du mot dictature.

Fort bien. C'est le droit sacré de chacun d'aborder la question comme il l'entend. Il s'agit seulement de distinguer la façon sérieuse et honnête de la façon déshonnête. Celui qui, en abordant ainsi la question, voudrait la traiter sérieusement devrait donner sa propre définition de ce "mot". Dès lors, le problème serait posé franchement et clairement. Kautsky n'en fait rien. "Littéralement, écrit-il, le mot dictature signifie suppression de la démocratie."

Primo, ce n'est pas une définition. S'il plaît à Kautsky de se dérober à la définition de la notion de dictature, pourquoi avoir choisi cette manière de traiter la question ?

Secundo, cela est notoirement faux Il est naturel qu'un libéral parle de "démocratie" en général. Un marxiste ne manquera jamais de demander : "Pour quelle classe ?" Chacun sait, par exemple – et l'"historien" Kautsky le sait également, – que les insurrections, et même les grandes effervescences des esclaves de l'anti-

Plusieurs idées clef émergent de ce récit :
– élection et révocabilité des délégués ;
– élection proportionnelle, donc respect de la pluralité des partis ;
– publicité des délibérations ;
– souveraineté des organismes soviétiques unitaires.

La constitution initiale de la Révolution russe garantit explicitement cette souveraineté par son article 12 en vertu duquel « l'autorité suprême dans la République socialiste soviétique appartient au congrès pan russe des soviets et, entre les sessions de ce congrès, au

quité, révélaient aussitôt l'essence de l'État antique, à savoir la dictature des esclavagistes. Cette dictature abolissait-elle la démocratie parmi les propriétaires d'esclaves, pour eux ? Tout le monde sait que non.

Pour que l'affirmation libérale et mensongère de Kautsky devienne marxiste et conforme à la vérité, il faudrait dire : la dictature ne signifie pas nécessairement l'abolition de la démocratie pour la classe qui exerce cette dictature sur les autres classes, mais elle veut dire nécessairement abolition (ou limitation essentielle, ce qui est également une des formes d'abolition) de la démocratie pour la classe à l'égard de laquelle ou contre laquelle la dictature s'exerce.

Mais si juste que soit cette affirmation, elle ne définit pas la dictature [...]. »

Extrait de : *La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky*, Lénine, Éditions sociales, p. 243

« [...] En définissant la dictature, Kautsky s'est appliqué de toute son énergie à cacher au lec-

comité central exécutif pan russe des soviets », qui émane du congrès.

Nous sommes alors encore loin de l'instauration du pouvoir du parti unique, au-dessus de soviets, que ce soit en URSS ou en Chine. En 1938, l'article 126 de la constitution stalinienne légalisait le contrôle du parti sur tous les organismes et groupements sociaux, y compris les soviets et les éventuels conseils ouvriers :

« Les citoyens les plus actifs et les plus conscients de la classe ouvrière et des autres couches de travailleurs s'unissent dans le parti communiste qui constitue le noyau diri-

geant de toutes les organisations de travailleurs, tant sociales que d'État ». Ce n'est plus « tout le pouvoir aux soviets », mais tout le pouvoir au parti, qui n'a même plus à gagner la confiance des masses, puisque cette confiance lui est *a priori* constitutionnellement octroyée...

Quant à la Chine, les statuts adoptés par le IX^e congrès du PC chinois stipulaient : « Les organes du pouvoir d'État de la dictature du prolétariat, l'armée populaire de libération, ainsi que la Ligue de la jeunesse communiste, les organisations des ouvriers, des paysans pauvres, des gardes rouges et autres organisa-

tions de masse doivent se soumettre sans exception à la dictature du parti. » Les statuts adoptés par le X^e congrès confirmaient que « le parti doit exercer sa dictature sur l'agriculture, l'industrie, le commerce, la culture, l'enseignement, l'armée et le gouvernement ». « Les autres secteurs ne doivent pas lui être parallèles et les rôles doivent encore moins être intervertis. »

Si Georges Marchais avait voulu, devant des millions de travailleurs, répudier la dictature bureaucratique héritée du stalinisme et qui nourrit à juste titre leur méfiance c'est là ce qu'il aurait dû condamner clairement. Ne

teur le trait dominant de ce concept, à savoir la violence révolutionnaire. Et maintenant la vérité s'est fait jour : il s'agit de l'opposition entre révolution pacifique et révolution violente [...] »
Idem p. 247

« [...] Les soviets sont l'organisation directe des masses travailleuses et exploitées, à qui elle facilite la possibilité d'organiser elles-mêmes l'État et de le gouverner par tous les moyens. C'est précisément l'avant-garde des travailleurs et des exploités, le prolétariat des villes qui bénéficie en la circonstance de l'avantage d'être le mieux uni dans les grosses entreprises ; il a le plus de facilité pour élire et surveiller les élus. Automatiquement, l'organisation soviétique facilite l'union de tous les travailleurs et exploités autour de leur avant-garde, le prolétariat. Le vieil appareil bourgeois – la bureaucratie, les privilèges de la fortune, de l'instruction bourgeoise, des relations, etc. (ces réels privilèges sont d'autant plus variés que la démocratie bourgeoise est plus développée) –, tout cela se trouve éliminé sous le régime des soviets. La

liberté de la presse cesse d'être une hypocrisie, les imprimeries et le papier étant enlevés à la bourgeoisie. Il en est de même des meilleurs édifices, des palais, des hôtels particuliers, des maisons seigneuriales, etc. Le pouvoir soviétique a d'un coup enlevé par milliers les meilleurs de ces immeubles aux exploités ; et c'est ainsi qu'il a rendu un million de fois plus "démocratique" le droit de réunion pour les masses, celui-là même sans lequel la démocratie est un leurre. Les élections indirectes aux soviets non locaux facilitent les congrès des soviets, rendent tout l'appareil moins coûteux, plus mobile, plus accessible aux ouvriers et aux paysans, à une période de vie intense où il importe d'avoir au plus vite la possibilité de rappeler son député local ou de l'envoyer au congrès général des soviets.

La démocratie prolétarienne est un million de fois plus démocratique que n'importe quelle démocratie bourgeoise ; le pouvoir des soviets est un million de fois plus démocratique que la plus démocratique des républiques bourgeoises. Pour ne pas remarquer cela, il fallait être un

valet conscient de la bourgeoisie, ou un homme politiquement mort, incapable, derrière les livres bourgeois poussiéreux de voir la réalité vivante, imprégné jusqu'à la moelle des os de préjugés démocratiques bourgeois et, de ce fait, devenu objectivement un laquais de la bourgeoisie.

Pour ne pas poser cela, il fallait être incapable de poser la question du point de vue des classes opprimées :

– parmi les pays bourgeois les plus démocratiques, en est-il un seul au monde où le simple ouvrier, l'ouvrier moyen, le salarié agricole moyen, où en général le semi-prolétaire des campagnes (c'est-à-dire le représentant de la masse opprimée, de l'énorme majorité de la population), jouisse, ne serait-ce qu'à peu près, d'une liberté aussi grande qu'en Russie soviétique d'organiser des réunions dans les meilleurs locaux, d'une liberté aussi grande de disposer, pour exprimer ses idées, défendre ses intérêts, des plus vastes imprimeries et des meilleurs stocks de papier, d'une liberté aussi grande d'appeler précisément des hommes de sa classe à gouverner et à "policer" l'État ?

le faisant pas, et abandonnant la dictature du prolétariat, c'est à la bourgeoisie qu'il s'adresse pour la rassurer, et non aux travailleurs pour les convaincre.

De toute façon, les serments et les professions de foi ne suffiraient pas : c'est aux faits que l'on juge les intentions.

Prendre le parti de la démocratie socialiste la plus large, cela veut dire, dès aujourd'hui reconnaître dans les luttes la souveraineté des assemblées générales et la représentativité des comités de grève ou d'action, élus et révocables par l'assemblée.

Cela veut dire dès aujourd'hui la reconnaissance et la pratique de la démocratie syndicale : dans l'unité la plus large, le droit des courants de pensée à se regrouper pour défendre leurs positions devant l'assemblée des syndiqués à la veille des congrès syndicaux, et non pas réclamer, comme ce fut parfois le cas, à un militant syndical d'apporter son soutien au programme commun pour pouvoir être élu délégué syndical.

Cela veut dire dès aujourd'hui reconnaître la primauté de la démocratie ouvrière par rapport à la démocratie syndicale : ce qui signifie en cas de lutte que le syndicat soumet ses propositions à l'assemblée des travailleurs, autorise (puisqu'il n'est pas régi par le centralisme démocratique) d'éventuelles positions minoritaires en son sein de s'exprimer devant tous les travailleurs réunis et qu'il accepte le verdict de l'assemblée souveraine.

Nous avons quant à nous défendu de façon claire et constante une telle orientation. Au nom de la démocratie ouvrière et conformément à la dictature du prolétariat pour laquelle nous luttons. Le PCF renonce à la dictature du prolétariat, mais il n'en adopte pas pour autant une orientation conforme aux exigences de la démocratie ouvrière.

Second test : la pluralité des partis

La libre confrontation des positions, tranchée par les organes unitaires des travailleurs, suppose le droit de tous les courants qui se réclament du mouvement ouvrier à s'organiser en parti pour élaborer et défendre leurs positions particulières.

En octobre 1917, au moment de la prise du pouvoir par les soviets, d'autres partis que les bolcheviques y siégeaient. Ils n'en ont pas été exclus. Ils ont choisi d'eux-mêmes de partir. Dès le 26 octobre 1917, le comité central du Parti socialiste-révolutionnaire décida d'engager immédiatement une action armée contre les bolcheviques ; et cette décision fut rendue publique par leur congrès qui se tint légalement, ouvertement à Petrograd au mois de décembre. Quant aux mencheviques de gauche, ils hésitèrent, puis se résolurent par 14 voix contre 12 de quitter le congrès des soviets, mais ils continuaient à siéger dans les soviets locaux et régionaux.

À la fin de 1920, les socialistes-révolutionnaires (SR) participent encore sans droit de vote au III^e congrès des soviets. Au cours de l'année 1920, les mencheviques tiennent des meetings, ont leur fraction organisée dans les syndicats, réunissent une conférence du parti dont la presse soviétique rend compte. Ce n'est donc qu'en 1920 que l'opposition de plus en plus active et souvent militaire au régime soviétique entraîne l'illégalisation de ces partis, comme une mesure prise dans le feu de la lutte, et non comme une mesure de principe. En effet, dès le lendemain de la conquête du pouvoir, les bolcheviques étaient en pourparlers avec les autres partis présents dans les soviets pour leur proposer un gouvernement commun émanant du congrès des soviets et responsable devant lui. À cela SR et mencheviques opposaient l'exigence de renoncer aux

soviets et de reconnaître le pouvoir d'une assemblée constituante. Dans le comité central (CC) du Parti bolchevique, une tendance était prête à poursuivre les négociations sur cette base ; elle était conduite par Zinoviev, Kamenev et Rukov. Lénine, lui, était prêt à reconnaître la pluralité des partis, mais non à sacrifier à leur chantage la souveraineté des soviets. La résolution, majoritaire, qu'il propose le 2 novembre au CC est limpide sur ce point : « Céder aux ultimatums et aux menaces de la minorité des soviets équivaut à renoncer définitivement non seulement au pouvoir des soviets, mais encore à la démocratie, car de telles concessions équivalent à la crainte de la majorité d'user de sa majorité, équivalent à accepter l'anarchie et la reprise des ultimatums émis par n'importe quelle minorité. » Mais la même résolution prenait soin de préciser : « Le comité central confirme, que sans exclure personne du II^e congrès des soviets de Russie, il est maintenant encore entièrement prêt à faire sortir ceux qui en sont sortis et à reconnaître une coalition de ceux-ci dans les limites des soviets ; il confirme que, par la suite, les propos qui prétendent que les bolcheviques ne veulent partager le pouvoir avec personne, sont absolument faux. »

Telle n'est pas aujourd'hui la position de principe du Parti communiste français. S'il prétend dans ses textes reconnaître le pluralisme politique, pourquoi n'exige-t-il pas de l'Union soviétique, de la Tchécoslovaquie et des autres démocraties populaires la reconnaissance des droits démocratiques aux groupes oppositionnels se réclamant du socialisme ? Et puis, comment le prendre au sérieux quand sa conception de l'unité au sein du mouvement ouvrier français relève de la seule prise en compte du rapport de force :

alors que le PCF signe des programmes avec les bourgeois du mouvement des radicaux de gauche et tend la main aux gaullistes de l'UDR, il frappe d'exclusive les groupes révolutionnaires qui, eux, sont dans les entreprises et les syndicats, partie prenante du mouvement ouvrier. Il s'arroge le droit, parce qu'elles sont encore petites (mais autrement présentes dans les grèves et les manifestations que les « amis » radicaux de gauche), de mettre les organisations révolutionnaires du mouvement ouvrier à l'écart, de refuser avec elles toute unité d'action. Il fait comme s'il pouvait parler seul au nom de la classe ouvrière. Alors nous sommes en droit de nous demander, quelles que soient ses promesses démocratiques, le sort qu'il nous réserverait s'il était un jour au pouvoir, si ses militants qui expulsent physiquement des militants révolutionnaires d'un cortège et déchirent la presse, ne recouraient pas, en ayant les moyens, à la censure pure et simple et à l'intervention policière.

Troisième test : la liberté de la presse ouvrière

La démocratie socialiste signifie aussi pour nous la plus riche floraison de la presse ouvrière. Lénine avait défini sur ce point une position sans ambiguïté : le pouvoir de l'État, matérialisé dans les soviets, prend en charge toutes les typographies et tout le papier et le partage équitablement.

En première position l'État, dans l'intérêt de la majorité du peuple, de la majorité des pauvres. En seconde position les grands partis, en comptant dans les deux capitales, mettons cent ou deux cent mille voix. En troisième les partis de moindre importance, et ensuite tout groupe de citoyen ayant un nombre déterminé de membres ou ayant réuni un nombre

déterminé de voix ». Le principe de la liberté soviétique de la presse est donc garanti en même temps que la priorité à la presse des organes unitaires, des soviets eux-mêmes.

Le décret pris contre la bourgeoisie, et rédigé par Lénine en personne, le 28 octobre définissait comme « provisoires » les mesures de rétorsion prises contre la presse bourgeoise :

« Dès que le nouveau régime deviendra fort, on mettra fin à toute pression administrative sur la presse ; elle jouira d'une liberté totale dans les limites de sa responsabilité judiciaire, selon les dispositions de la loi la plus libérale et la plus progressiste. »

Une telle conception de la presse dans une société socialiste, devrait se traduire, dès à présent, dans la presse du mouvement ouvrier par des pratiques, qui, dans la mesure du possible, soient conformes au projet :

– échanges de tribunes et confrontations sous forme de débat entre les organisations ouvrières ;

– respect entre organisations ouvrières des règles de droit de réponse ;

– priorité donnée sans contrôle, ni restriction, aux textes, documents, communiqués, émanant des structures unitaires et démocratiques (assemblées intersyndicales de base, comités élus, assemblées) qui ne sont encore ni assez permanents, ni assez étendus pour avoir leur propre presse.

Combien de fois *L'Humanité* a-t-elle ouvert ses colonnes à des groupes politiques ou à des sections syndicales, ou des comités de soldats, ou des comités centraux de grève lycéens, apprentis ou étudiants, lorsqu'ils n'étaient pas sur les strictes positions du PCF ? Combien de fois a-t-elle rendu compte de la conférence de presse ou du congrès d'une organisation révolutionnaire ?

Quatrième test : la démocratie interne des organisations

Enfin, l'une des meilleures façons de prouver son engagement dans la voie de la démocratie ouvrière, c'est de respecter les règles d'un fonctionnement démocratique, qu'elles qu'en soient les difficultés au sein de sa propre organisation.

Le PCF croit manifester la vitalité de sa démocratie interne en publiant dans *L'Humanité* et *France Nouvelle* des tribunes de débat. Mais la direction garde toute latitude de trier et sélectionner des tribunes... et Marchais de réviser seul la clause des statuts sur la « dictature du prolétariat » !

La démocratie interne d'une organisation ouvrière ne se limite pas à ces trompe-l'œil. Elle nécessite, dans les préparations de débats nationaux, le droit pour les minorités à se réunir pour mettre au point leurs positions, de les faire publier, de se déplacer dans le parti pour les défendre. donc de former des tendances. Nous avons toujours respecté ce droit. Lors de notre dernier congrès, quatre tendances étaient en présence. Cette libre confrontation des positions n'empêche pas la Ligue d'intervenir et de se développer, unie dans l'action, disciplinée à l'heure de la lutte. Nombre de camarades parmi nous ont été exclus du PCF en 1965 pour s'être opposé au soutien à la candidature Mitterrand, certains sans même pouvoir s'exprimer devant leurs cellules. Combien « d'affaires » et d'exclus, de Marty à Garaudy en passant par Tillon, dont les militants n'apprenaient la faute qu'après coup, quand le « coupable » était déjà jugé et condamné, hors d'état de se défendre.

Le droit de tendance n'avait été suspendus par le X^e congrès du Parti bolchevique qu'à titre provisoire et exceptionnel, au lendemain d'une guerre civile sans merci. Mais, dès 1917,

Lénine se prononçait vivement pour la garantie des droits des minorités : « Il est nécessaire de garantir dans les statuts du parti, les droits de n'importe quelle minorité, afin de faire dévier les sources constantes et inévitables de contradictions, de mécontentement et d'agace-

ment hors du vieux lit mesquin des scandales et des commérages vers le lit encore inhabituel de l'affrontement logique et digne des convictions. »

On chercherait en vain ce qui garantit aujourd'hui dans les statuts du PCF de tels

droits pour les minorités éventuelles. Or, aucune condition exceptionnelle ne justifie en France la restriction de la démocratie interne du Parti.

Rouge n° 331, 16 janvier 1976

Les réactions à l'intervention de Georges Marchais

Dans *L'Humanité*

Curieux mais vrai, alors que toute la presse et la radio ont largement commenté la déclaration, *L'Humanité* dirigée par Roland Leroy n'a fait aucun commentaire sur l'événement et les réactions qu'il a suscité. Comme si de rien n'était. La tribune de discussion se poursuit « démocratiquement ». Il n'est pas impossible qu'en accord sur le fond, certains dirigeants du parti aient jugé cette intervention intempestive.

Au Parti socialiste

On se félicite toutes tendances réunies, de voir un des obstacles les plus traditionnels entre PS et PC, disparaître. Gaston Deferre y voit « une évolution importante » et il ajoute : « dire que cela changera complètement l'attitude du PC à notre égard, c'est peut-être excessif. En tout cas cela nous rapproche... » Gilles Martinet pense que c'est grâce à la montée du PS que le PCF évolue et ajoute que le PCF « n'a

plus de boussole pour le guider ». Enfin la gauche du PS, le Ceres, qui s'était déjà affirmée par un ralliement total à Mitterrand et au PCF lors du début de la répression contre les soldats, pense par l'intermédiaire de J.-P. Chevènement que « l'évolution du PCF est prometteuse pour le développement de l'Union de la gauche dans notre pays ».

À droite

Les commentaires sont peu nombreux, la bourgeoisie sait depuis longtemps que la direction du PCF ne prépare ni la révolution, ni la dictature du prolétariat. Néanmoins, la droite n'a pas envie de voir la gauche au pouvoir et préfère aujourd'hui s'abstenir dans le débat en cours, à l'exception de Raymond Aron dans *Le Figaro*, qui veut faire peur en montrant que les communistes sont d'habiles dialecticiens, capables de changer les mots en gardant le contenu.